

Lorvain 21 février 1919



Monsieur le Directeur,

Dans le dernier entretien
que j'ai eu l'honneur d'avoir
avec vous, vous m'avez fait part
de votre intention de présenter à
la ville et aux membres du comité
du musée St Rémont, une
proposition en renonciation au sujet
du legs d'armes de ma tante,
M^{me} Chromat, décédée au mois
d'avril dernier. Le legs en raison
de sa modicité et du peu d'intérêt
qu'il présentait pour votre musée
ne vous paraissant pas justifier

les frais de succession qu'il
entraînerait. Vous devriez me
faire connaître le résultat de votre
proposition dans le courant de
Janvier. N'ayant encore rien reçu
je viens vous prier de bien vouloir
me faire savoir si nous devons
considérer cette renonciation comme
définitive.

Dans l'espoir de vous lire
prochainement je vous prie d'agréer,
Monsieur le Directeur, l'expression
de mes sentiments distingués.

Jean Marcadé



Jean Marcadé, 36^e C^{ie} d'Aérostatiers
Secteur 98